

Assemblée générale des Lagopèdes du 27.03.2010

Café de la Place, Haute-Nendaz

Contrôle des présences

- Excusés: J-F. Mariéthoz, H. Détraz, E. Wiederkehr, P-O. Bourban, L. Borella, A. Zoller, F-X. Roh, S. Lathion
- Présents: M. Délèze (vice-présidente), L. Glassey (président), S. Glassey (PV), B. Charbonnet, J. Boegli, P. Theler, P. Carruzzo, N. Guillaume, D. Fournier, A. Mariéthoz, F. Glassey, S. Praz, G. Fournier, A. Capt, S. Negri, H. Cerutti, C. Barman, F. Lathion

Mot de bienvenue du président

- Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie Monic pour son chaleureux accueil au Café de la Place
- Il souligne avec satisfaction la bonne participation à cette assemblée, en comparaison avec 2009
- Il lance le débat sur l'avenir de notre activité dans la région, notamment en regard des contraintes nouvelles apparues ces dernières années (extension CTR de Sion, extension du parc immobilier dans le secteur de la plaine des Ecluses, ...)
- Fait remarquer avec satisfaction que les effectifs du club se maintiennent bien (56 membres)

Lecture du PV 2009

Le secrétaire donne lecture du PV de l'assemblée générale de 2009 qui s'est déroulée à l'Auberge du Bleusy, en date du 14.03.2009. Le PV est accepté sans remarques.

Comptes 2009

L'exercice comptable de l'année écoulée se présente comme suit (selon décompte en annexe) :

- fortune au 31.12.09 : 19'984.08
- bénéfice pour l'exercice écoulé : 352.40
- les comptes ont été contrôlés par notre vérificateur, H. Détraz le 23.03.2010

L'assemblée générale donne décharge au caissier JF. Mariéthoz (malade) et approuve les comptes 2009 à l'unanimité.

Le président remercie le caissier et le vérificateur des comptes pour leur travail et rappelle aux membres présents de bien vouloir s'acquitter en temps et en heures de leur cotisation.

Membres

- 2 démissions en 2009: G. Brooks et P. Southern
- 2 personnes retirées de la liste des membres (défaut de paiement et d'adresse): F. Artho et F. Segond
- 3 nouveaux membres: G. Fournier, A. Capt et T. Dufrenne

Manifestations

- 2009: le club a contribué aux manifestations suivantes: Père Noël, Carnaval, festival de Cor des Alpes et jubilé du pacte d'amitié Nendaz-Gherla; 1er août sur l'Alpe a été annulé
- 2010: vol de carnaval et sont prévues encore le vol du 1er août, le festival de Cor des Alpes. Une interrogation subsiste encore sur notre participation au passeport-vacances 2010 car une importante question de responsabilité en cas d'accident subsiste. Il est décidé de prendre contact avec la FSVL rapidement pour leur demander un avis sur la question, et, le cas échéant d'annuler l'activité « parapente ».

Sorties

- 2009: sortie annuelle en Appenzell s'est déroulée dans une super ambiance, malgré des conditions météo pas toujours favorables; la sortie d'automne prévue à Zermatt a dû être annulée en raison de la météo
- 2010: vols de pleine lune, aucun vol possible en raison des mauvaises conditions météo.

La sortie annuelle se déroulera du 13 au 16 mai prochain (Ascension) à Lecco (I); retour à la dernière destination favorable afin de « conjurer le sort ».

Cet hiver 3 membres ont effectués le tour des 4 vallées en vol et ski, dans des conditions idéales mais froides – expérience à renouveler.

Pour la sortie d'automne 2010, le comité va étudier une variante sur 2 jours avec nuit en cabane, sur le modèle vol bivouac, avec notre traditionnelle rencontre en famille le dimanche.

Terrains

- Veysonnaz: le président souligne la bonne attitude des pilotes du club, notamment en matière de déplacements (regroupements à B.-Nendaz) et du respect des règles de vol sur le site des Mayens. Il rappelle les discussions avec les modélistes et les dangers liés à la cohabitation entre parapentes et planeurs télécommandés.
Il rappelle également que le club loue 2 terrains sur site, mais que cela n'empêche pas le respect du travail des paysans (parcs endommagés et pas remis en place, herbe haute couchée, ...).
Rappel est également fait sur les principes à respecter en cas de vachage dans la région de Clèbes.
- Basse-Nendaz: rappel aux membres que le problème de l'herbe haute peut également s'y poser
- Tracouet: après le remplacement du télésiège de l'Alpage, la manche à air n'a pas été remise en place. Télénendaz (S. Guntern) sera relancé.
Vu l'état des comptes du club, proposition est faite à l'assemblée d'installer une balise météo automatique à Tracouet; cette proposition est acceptée à l'unanimité des personnes présentes, moins 2 absentions. Un dossier de demande de cofinancement sera déposé auprès de la FSVL et du fond des clubs. Le choix de l'emplacement et du type de balise (GSM, solaire, ou ligne fixe) se fera en collaboration avec Télénendaz.
- Ecluses: conformément à ce qui avait été décidé à l'AG de 2009, le club a fait part à la commune de ses inquiétudes par rapport à l'évolution future du site et des projets d'étude qui sont en cours actuellement. La commune a répondu de manière très positive à notre courrier et a levé la plupart des zones d'ombres. Nous devons cependant TOUS rester vigilant et faire valoir notre point de vue à chaque occasion

Divers

- Cours SIV: il est proposé que le club participe financièrement, à hauteur de 100 francs (proposition initiale était de CHF. 50.-), aux frais d'inscription des membres qui souhaitent y participer. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.
- Si auprès des membres l'intérêt est suffisant, il est proposé d'organiser une sortie d'une semaine en 2011. B. Charbonnet s'occupe de faire des propositions de destinations.
- En marge du dernier pliage des secours, A. Zoller nous a envoyé une offre pour le remplacement des vieux secours des membres intéressés. Cette offre sera mise en ligne sur le site web du club par le président ces prochains jours.
- Comme d'habitude, le club prend en charge les boissons servies durant le souper.

La séance est levée à 20h15 pour se poursuivre par notre souper annuel.